



**LES VIGNERONS INDEPENDANTS,
ACTEURS DE L'ŒNOTOURISME**

L'oenotourisme des Vignerons Indépendants :

L'activité oenotouristique apparaît comme à la fois comme une évidence, une suite logique dans le métier de Vigneron une incroyable opportunité de créer de la valeur au domaine et de lui donner plus de visibilité.

Les domaines peuvent se différencier de leurs concurrents en créant « leur oenotourisme » comme il donne une personnalité propre à leur vin, il monte une offre touristique qui leur ressemble !

Les Vignerons Indépendants ouvrent les portes de leur domaine à la clientèle le plus souvent rencontré aux détours des foires et salons et prolongent ainsi la rencontre. Les visiteurs sont invités à découvrir les coulisses des domaines viticoles. L'accueil au domaine prend des formes très variées, ce qui en fait sa richesse et sa spécificité.

Le vigneron cultive sa vigne, vinifie et élève son vin, le met en bouteilles dans sa cave et le commercialise. Le public a donc l'opportunité de rencontrer des hommes et des femmes passionnés, pour qui l'authenticité et le savoir-faire sont leur quotidien.

L'oenotourisme apparaît aujourd'hui comme étant une activité pérenne au sein des domaines. Grâce à leur dynamisme et aux nombreuses initiatives menées, les Vignerons Indépendants sont devenus des acteurs majeurs de la filière agrotourisme. Ils participent activement au développement touristique et économique de leurs territoires.

Aujourd'hui, 85,2% des adhérents au mouvement des Vignerons Indépendants accueillent des touristes sur leur exploitation.

#partage #culture : l'ADN de l'oenotourisme Vigneron Indépendant

Les Vignerons Indépendants portent une attention toute particulière aux attentes de leur clientèle. La création d'expériences et de **moments partagés** est l'ADN du tourisme vigneron indépendant. L'objectif est de **faire vivre des émotions** et des moments uniques ou le public fera **de vraies rencontres** et en gardera **des souvenirs indélébiles**.

Les Vignerons Indépendants prônent de fortes valeurs humaines. Leur métier implique une forte notion de partage et d'échanges. Les initiatives sont riches et diverses. Les vignerons travaillent constamment sur l'invention de nouvelles façons de recevoir et sont en perpétuelle recherche d'innovation.

L'oenotourisme c'est faire prendre conscience de la dimension culturelle du métier au public. C'est donc la découverte d'un univers, un métier passion, une façon de vivre et une philosophie qui est proposée au visiteur. Celui-ci se retrouve donc en immersion totale s'il pousse la porte d'un domaine Vigneron Indépendant.



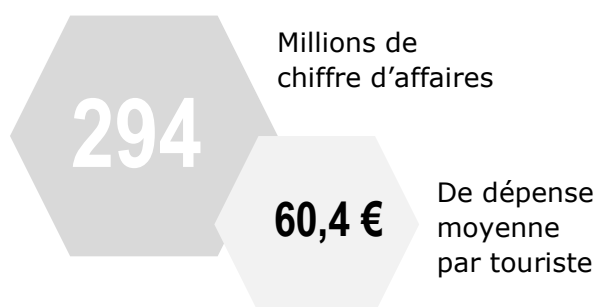
Une activité grandissante

En 2016, le mouvement des Vignerons Indépendants recense 5110 domaines viticoles accueillant du public, soit 85,2% des adhérents au mouvement. Parmi ces domaines, 200 ont une réelle dynamique de développement œnotouristique et sont très actifs dans la mise en place d'activités autour de la vigne et du vin destinées aux visiteurs.

Les caves et domaines ont accueilli 4,9 millions de visiteurs, dont 1,6 million de visiteurs étrangers soit 32,6% de l'ensemble des visiteurs. Le développement de la filière œnotourisme ne cesse de prendre une place majeure dans les projets d'avenir des professionnels viticoles.

Preuve de cette dynamique, 1 professionnel viticole sur 3 ayant déjà ouvert son domaine à l'activité touristique, affirme vouloir continuer à innover et dynamiser son domaine au travers l'évolution de son offre œnotouristique dans les années à venir.

Les professionnels viticoles qui ne reçoivent pas de touristes sur leur domaine (14,8%) affirment pour 3,5% d'entre eux vouloir ouvrir les portes de leur domaine à l'activité touristique et se lancer dans l'accueil de touristes dans les années à venir avec pour priorité l'accueil au caveau incluant la dégustation et la vente mais également la visite technique du domaine. À terme, la pratique de l'œnotourisme pourrait toucher près de 90% les exploitations viticoles.



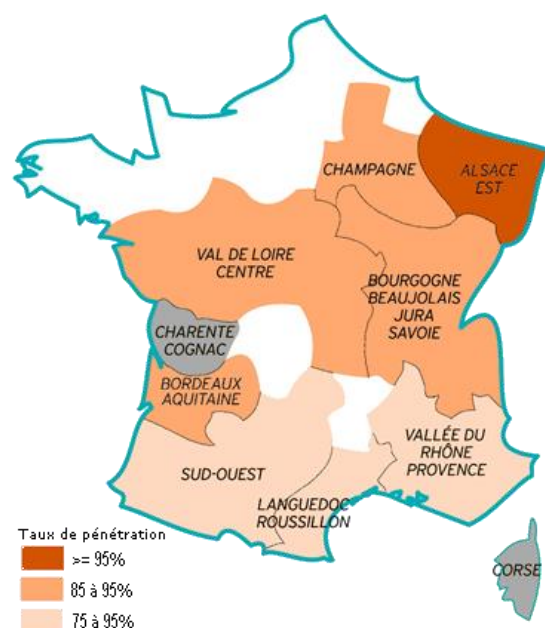
L'activité œnotouristique au sein des domaines a généré 294 millions d'€ de chiffre d'affaires avec une dépense moyenne de 60,4 € par touriste incluant les prestations œnotouristiques et l'achat de vin sur place.

L'œnotourisme présent dans toutes les régions viticoles

Le taux de pénétrations des régions viticoles s'élèvent au - delà de 90% pour 5 bassins viticoles. Les 3 bassins viticoles restants, Languedoc-Roussillon, Sud-Ouest et vallée du Rhône-Provence sont quant à eux en deçà de la moyenne nationale relative aux pratiques touristiques (=85,2%).

Cette faible pratique est corrélée à une activité vrac, très répandue sur ces secteurs au détriment de la vente en conditionnée et vente directe, facteurs d'attractivité des touristes.

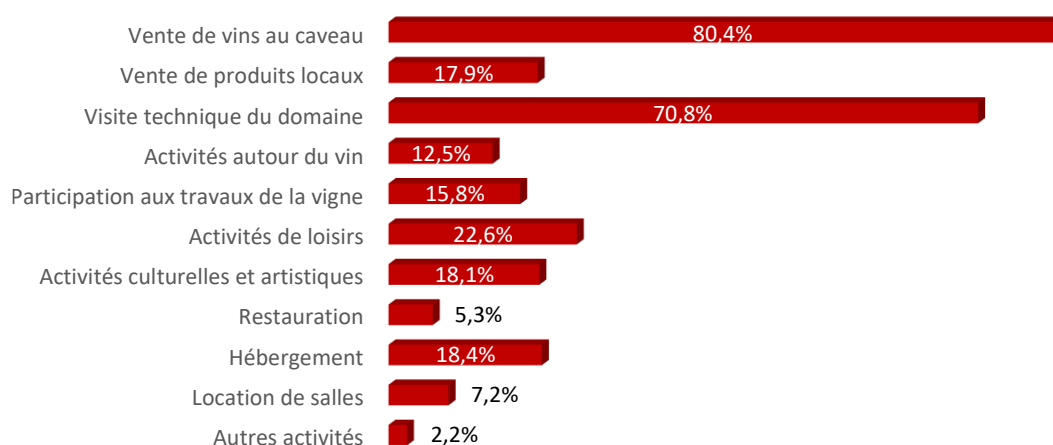
Parmi ces adhérents, 5112 domaines viticoles sont lancés dans le développement d'une activité œnotouristique.



Que peut-on faire sur un domaine Vigneron Indépendant ?

En 2016, 90% des vignerons qui accueillent du public proposent au minimum 2 activités au sein de leur domaine. Le duo dégustation et visite du domaine est le plus fréquent, associé à une 3e activité. La visite technique du domaine pendant laquelle le vigneron explique son métier et son travail est l'activité la plus fréquemment mise en place, pour 70,8% des professionnels viticoles. Suivent des activités de loisirs telles que des balades dans les vignes, des cours de cuisine, des accords mets et vins (22,6%) puis des activités dites de culturelles et artistiques telles que des expositions permanentes ou temporaires (18,1%).

En moyenne, un vigneron qui accueille des touristes propose 3,2 activités. Il existe une dynamique de développement oenotouristique plus forte pour 21,2% des vignerons indépendants qui proposent au minimum 5 activités sur leur domaine.



De l'élaboration du vin... à l'immersion totale dans une famille de vigneron.

Montrer comment est élaboré le vin étape par étape, la plupart des offres le proposent. Mais accueillir le visiteur et l'immerger dans son intimité... C'est ce que propose l'oenotourisme vigneron Indépendant.

Pour donner encore plus de sens à cette priorité, de nombreux vignerons indépendants proposent aux visiteurs de séjourner au cœur de leur domaine, dans le vignoble.

Aujourd'hui, ce sont plus de 1100 adhérents vignerons indépendants qui offrent une prestation d'hébergement (gîte rural, chambre d'hôte, camping) pour une capacité d'hébergement estimée à 13 800 lits. Parmi eux, 44% sont référencés chez Gîtes de France, réel gage de qualité dans le secteur de l'hébergement.

Certains Vignerons Indépendants sont également labellisés CléVacances (11,5%) et Bienvenue à la ferme (5,8%). Ou encore référencés sur Booking.com (11,5%) et AirBnB (6,3%).



11



44

www.vigneron-independant.com : La vitrine nationale de l'activité œnotouristique

Face aux nouvelles tendances de création de séjours sur Internet, la création d'une vitrine nationale de l'activité œnotouristique chez les Vignerons Indépendants est apparue comme essentielle. Grâce à cette vitrine nationale, les domaines viticoles Vignerons Indépendants bénéficient d'un gain de visibilité auprès du grand public. L'objectif de la page œnotourisme sur le site internet **Vigneron-independant.com**, est de permettre au plus grand nombre d'internautes avec une appétence vin d'accéder aux offres accueil des vigneron. Pour ces amateurs, le site Vigneron-independant.com devient une référence pour construire son séjour à la carte. Grâce au moteur de recherche, ils peuvent choisir où dormir, où manger, que faire sur le domaine. Ils contactent directement le vigneron.



Vigneron Indépendant, un modèle à défendre !

Les Vignerons Indépendants de France rencontrent de nombreux obstacles au développement de l'activité œnotouristique. Le syndicat des Vignerons Indépendants opère donc une forte représentation pour défendre le métier de vigneron indépendant et réduire les freins à l'œnotourisme. Il est nécessaire que les professionnels puissent **travailler sans entrave** dans l'objectif de favoriser le développement de l'activité œnotouristique au sein de leurs domaines et caves viticoles.

LEVER LES FREINS AU DÉVELOPPEMENT DE L'ŒNOTOURISME : UNE PREMIÈRE AVANCÉE ACTÉE

La loi de Finances pour 2018 vient d'acter la demande des Vignerons Indépendants visant à lever un des freins au développement des activités annexes et particulièrement de l'œnotourisme. Depuis plusieurs années maintenant, les Vignerons Indépendants proposent de relever les seuils fiscaux de rattachement des activités accessoires au résultat agricole, à 50 % du chiffre d'affaires et à 100 000 euros. C'est désormais chose faite ! Actuellement, ces seuils sont de 30 % du chiffre d'affaires et de 50 000 euros.

Autant de freins à la liberté d'entreprendre notamment dans le secteur de l'œnotourisme, un secteur dans lequel les Vignerons Indépendants se montrent très dynamiques.

Les Vignerons Indépendants de France proposent :

- ⇒ **Lever le risque d'assimilation des activités touristiques dans les vignes à du travail irrégulier.**

Le fait de faire participer des touristes à des activités dans les vignes (ex. initiation aux vendanges) pouvait être assimilé à du travail irrégulier au sens de l'article L8221-3 du code du travail. Des domaines adhérents à notre organisation ont préféré ne pas mettre en place ce type d'activité de crainte des sanctions. Le Ministère du Travail a été invité à définir un cadre juridique ou une procédure permettant de prendre en compte l'existence de telles situations. Une proposition a été rédigée, mais elle est toujours dans l'attente de la signature du Ministère du Travail.

- ⇒ **Simplifier les conditions d'acquisition de licences débit de boissons pour les vignerons pratiquants de l'œnotourisme ?**

La licence débit de boisson est obligatoire pour les domaines qui proposent une dégustation payante ou vendent dans une boutique ailleurs que sur le site de production. Pour cela, le vigneron doit obtenir un permis d'exploitation valable 10 ans d'un coût 700€ qui est délivré par quota en fonction du nombre d'habitants sur la commune (1 pour 450hab). Pour la plupart des communes viticoles, ce quota ne permet pas à plus de 1 ou 2 domaines d'obtenir une licence débit de boissons.

Professionnalisation aux métiers du tourisme

Dans l'objectif de créer une dynamique de travail à l'échelle nationale, le mouvement des Vignerons Indépendants porte un grand intérêt à la formation et à la professionnalisation des vignerons. Il s'agit pour le mouvement d'améliorer la compétitivité et la technicité des Vignerons Indépendants.

Le mouvement à créer des outils d'aide à la formation :

=> **Des fiches compétitivités et technicités** donnent des conseils pour la gestion de l'activité au quotidien et des informations pour aider les vignerons dans ses choix d'entreprises. Elles s'articulent autour de sujets d'actualité, souvent facteurs de la pérennité de l'activité professionnelle des vignerons indépendants. Aujourd'hui, 67 fiches sont à disposition des vignerons adhérents. Ils bénéficient ainsi d'outils de professionnalisation pertinents leur permettant d'être en phase avec les attentes de la clientèle, les nouvelles pratiques sur le marché et la réglementation liée à la filière vin. Les fiches technicités



=> **Des guides** : « Réussir son œnotourisme » et « Devenir un pro de l'œnotourisme » qui donne, informations législatives, conseils et bonnes pratiques en matière d'Agrotourisme.

